

Paradoxes du tout-diagnostic à l'école

écrit par Marie-Cécile Marty

En 2014, Stanislas Morel décrit une tendance à « la médicalisation de l'échec scolaire((Morel S., *La Médicalisation de l'échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2014.)) » par le recours croissant à des diagnostics dans le cadre scolaire. Dix ans plus tard, la loi du 15 novembre 2024 amène les diagnostics de TND à dominer les questions de diagnostic et de dépistage précoce chez l'enfant((La loi du 15 novembre 2024 prévoit des repérages précoces chez les enfants, avec deux examens obligatoires de repérage des TND aux âges de neuf mois et de six ans, ainsi que la formation de tous les professionnels de la petite enfance au repérage des TND.)). Aujourd'hui, l'accompagnement des enfants tend à disparaître au profit d'une « gouvernance » du diagnostic. L'accès au diagnostic est corrélé à l'ouverture de droits relatifs à l'allocation de moyens (humains et financiers) pour les familles afin de donner chance à tout enfant d'être inclus en milieu ordinaire. La demande sociale de diagnostic s'en nourrit, amplifiée par un florilège de « troubles neuro » toujours plus spécialisés et réducteurs.

Sur le terrain

Une jeune directrice de l'animation périscolaire((L'animation périscolaire a notamment pour mission de garantir la sécurité morale, physique et affective des publics accueillis et d'animer des activités socio-éducatives en direction des enfants, et de développer la démarche participative auprès des enfants et des parents.)) d'une métropole française constate qu'un grand nombre d'enfants d'école maternelle et primaire accueillis lors des temps périscolaires - de 7h30 à 18h - sont diagnostiqués TSA ou TND. La ville se met alors à investir des milliers d'euros dans des casques anti-bruit « recommandés par les bonnes pratiques » pour les mettre à la disposition des enfants en accueil périscolaire.

Soucieuse de l'effet d'une longue journée à l'école, puis en temps périscolaire sur certains de ces jeunes enfants dits TSA ou TND, la directrice propose de rencontrer les parents. Or, une consigne lui est donnée : « Pour soutenir la politique d'inclusion, il n'est pas possible de parler de réduction du temps d'accueil en périscolaire. » Pourtant, la professionnelle s'interroge : le garçon diagnostiqué TSA, accueilli sur une large plage horaire en temps périscolaire, car ses parents travaillent, « fait beaucoup de crises malgré le casque anti-bruit ».

Un autre enfant *non diagnostiqué* demande à la directrice un casque anti-bruit à l'heure de la cantine : il « aimerait se mettre dans sa bulle ». La directrice s'interroge : est-il pertinent de lui remettre un casque ? Elle décide de manger à ses côtés. Il lui explique sa peur d'« être embêté » par un camarade et mange volontiers, rassuré par la présence de l'adulte.

Des casques anti-bruit pour tous ?

La politique de *gouvernance* des diagnostics d'enfants, parents et professionnels dénie l'insupportable auquel un enfant peut avoir affaire à l'école. La simplification des problèmes est partout ! Elle a pour conséquence d'étouffer les questions des professionnels et des familles, leurs inventions, mais surtout d'éteindre les manifestations ou perturbations bruyantes de l'enfant. Rêve-t-on pour nos enfants d'un monde tous armés de casques anti-bruit, aseptisés et protégés de la

rencontre avec l'Autre ? Comment préserver de menus espaces de rencontre avec l'enfant et de prise en compte de sa parole ?

Pour cette directrice de centres périscolaires, interroger les conséquences d'une longue journée d'un enfant dit TSA dans un collectif ou encore la pertinence de remettre le casque anti-bruit en libre-service à un autre qui refuse de manger à la cantine ne trouve plus à se formuler et à s'adresser.

Accueillir les paradoxes

Le CIEN présente à l'opinion éclairée ces *paradoxes* rencontrés par les responsables de lieux d'accueil de l'enfance et propose une écriture du réel au cœur de la conversation interdisciplinaire. Les laboratoires du CIEN sont des dispositifs *ressources* qui font une offre : soutenir le désir de tout professionnel soucieux des manifestations d'un enfant et concerné par ce qu'un enfant a à dire.